



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

Direction départementale des territoires

Service biodiversité eau forêt

Synthèse des observations du public

*Objet : Projet d'arrêté portant autorisation d'introduction dans le milieu naturel de grand gibier de l'espèce Chamois (*Rupicapra rupicapra*) sur la commune de La Malène*

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'état en Lozère.

La mise en ligne a eu lieu le 22 janvier 2015 et la période de participation s'est achevée le 11 février 2015, le délai de 21 jours étant écoulé.

Une contribution a été recueillie sur le site des services de l'État en Lozère durant la phase de consultation.

Cette contribution se présente sous la forme d'une compilation de témoignages rassemblés par la fédération départementale des chasseurs de la Lozère entre le 21 octobre 2013 et le 10 février 2015 (61 messages de soutien au projet et 2 messages en défaveur du projet).